

EP Campus Condorcet

DECISION

**DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE QUALIFIEE MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Campus Condorcet, et notamment son article n°8 ;

VU La délégation de signature accordée David Bérinque, Directeur Général, par le Président de l'EPCC en date du 13/12/2019 ;

Vu la proposition du Président de l'EPCC Jean-Marc Bonnisseau, communiquée aux administrateurs, de désigner Jean-François Balaudé personnalité qualifiée membre du Conseil d'administration ;

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Campus Condorcet décide :

Article unique : Jean-François Balaudé est désigné personnalité qualifiée membre du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Campus Condorcet.

Fait à Aubervilliers, le 17/12/2019

Affichage le 17/12/2019

Publication le 17/12/2019

Notification le 17/12/2019

Décision certifiée exécutoire le 17/12/2019

DAVID BÉRINQUE



Directeur Général de l'EPCC